

PUBLICATIONS OFFICIELLES

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques (1997)



Canadian Society of Hospital Pharmacists
Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

Publié par la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH), Ottawa, Ontario. Édition 1997. L'utilisation de ce document a été autorisée par le Conseil de la SCPH en 1997.

Le Conseil de la SCPH a retiré ce document en mars 2015. Bien que son contenu soit considéré comme périmé, le document demeure accessible pour que les lecteurs puissent avoir accès à de l'information leur permettant de présenter des références ou de réaliser une recherche rétrospective.

Afin d'obtenir la version actuelle de ce document, veuillez consulter le site Web de la SCPH. Il est possible, cependant, qu'il n'existe pas de version récente.

Citation suggérée:

Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques. Ottawa (ON) : Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; 1997.

© Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux 1997

Tous droits réservés. Les publications de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux peuvent être obtenues en s'adressant à:

30 impasse Concourse, unité 3
Ottawa ON K2E 7V7
Téléphone: 613.736.9733
Fax: 613.736.5660
Internet: www.cshp.ca

Une copie électronique de ce document est disponible pour usage personnel :

- pour les membres de la SCPH, sur le site web de la Société à www.cshp.ca.
- pour les non-membres de la SCPH, moyennant certains frais, en communiquant avec la directrice des publications à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute demande d'autorisation pour reproduction ou traduction des publications de la SCPH – que ce soit pour la vente ou pour une distribution non commerciale – devrait être adressée à la directrice des publications de la SCPH aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Cette publication présente le point de vue de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux. Elle a été approuvée après un examen minutieux des données probantes disponibles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux pour vérifier l'information contenue dans cette publication.

La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux n'est pas un organisme de réglementation.

Cette publication est distribuée sans garanties d'aucunes sortes, qu'elles soient expresses ou tacites. Bien que l'utilisation principale de cette publication soit mentionnée à la rubrique « portée » du document, il est important de noter qu'il est de la responsabilité des utilisateurs de cette publication de juger de sa pertinence pour les besoins fixés, ceci dans le contexte de leur pratique et dans leur cadre juridique particulier. En aucun cas, la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux ou toute personne ayant pris part à l'élaboration ou à la révision de la publication ne seront tenues responsables des dommages découlant de son utilisation.

Les publications officielles de la SCPH sont sujettes à des révisions périodiques et toute suggestion d'amélioration est la bienvenue et sera transmise au comité approprié. Lorsque plus d'une version d'une publication existe, la plus récente version remplace la ou les versions précédentes. Les utilisateurs des publications de la SCPH sont avisés de vérifier sur le site Web de la Société pour obtenir la dernière version d'une publication.

Toutes les questions concernant cette publication, y compris les demandes d'interprétation, doivent être adressées à la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

PRÉPARÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LES SOINS PHARMACEUTIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PHARMACIENS D'HÔPITAUX

Les effets bénéfiques des soins pharmaceutiques sur l'issue du traitement des patients poussent les pharmaciens à élargir ces soins supérieurs à une plus grande population de patients. Il s'agit d'un défi qui est accompagné d'une recherche constante de vouloir sélectionner les patients qui ont le plus besoin des soins pharmaceutiques, et ce, dans le but de maximiser l'utilisation du temps de travail du pharmacien.

Ce ne sont pas tous les mécanismes standardisés de sélection des patients qui ont le plus besoin de ces soins qui peuvent être adaptés à tous les milieux de travail. Par exemple, le choix des patients qui se fonde sur le nombre de médicaments que ceux-ci prennent risque d'exclure les patients qui ont des problèmes pharmacothérapeutiques liés justement à un besoin de traitement additionnel. De la même façon, si l'on choisit les patients en se fondant sur la maladie, on risque d'exclure tout patient chez qui l'on vient de diagnostiquer une seule maladie qui nécessite toutefois une polythérapie. Le condensé qui suit présente les facteurs dont les pharmaciens devraient tenir compte dans la détermination des patients qui ont besoin de soins pharmaceutiques, ou lorsque les services de pharmacie ou les équipes soignantes élaborent des stratégies d'élargissement des soins pharmaceutiques.

Facteurs à prendre en considération

Remarque : *Ces facteurs ont été élaborés pour qu'ils puissent être applicables à tous les milieux de santé.*

Quels sont les patients qui tireront le plus de bienfaits des soins pharmaceutiques?
Où sont les patients les plus accessibles?
Quels patients ou quels autres professionnels de la santé sont le plus susceptible de donner leur appui?

Qui sont les patients qui ont des problèmes pharmacothérapeutiques connus?
Où sont les programmes évolutifs au sein de l'établissement de santé?
Quels types de mécanismes de cueillette de données sont disponibles?
Comment le pharmacien peut-il améliorer la gestion de son temps pour faciliter les soins aux patients?
Quels sont les réussites et les échecs en matière de soins pharmacothérapeutiques?

Quels sont les patients qui tireront le plus de bienfaits des soins pharmaceutiques?

Le pharmacien devrait essayer de faire converger ses efforts vers les patients qui ont des problèmes pharmacothérapeutiques réels ou potentiels. Les critères qui permettront d'aider le pharmacien à sélectionner les patients qui ont le plus besoin des soins pharmaceutiques peuvent comprendre les réactions indésirables à des médicaments ou les incidents pharmaceutiques, les traitements potentiellement «toxiques», et les patients qui ont eu le moins d'interaction avec les professionnels de la santé avant leur hospitalisation. Le pharmacien devrait toujours reconnaître que le patient qui prend peu de médicaments ou qui a peu de troubles médicaux peut tout de même avoir des problèmes pharmacothérapeutiques importants et, de ce fait, ne devrait pas être exclu d'une potentielle prestation de soins pharmaceutiques, en se fondant uniquement sur les critères liés aux médicaments et aux maladies.

Dans le cadre d'un programme précis ou pour l'établissement de santé en général, le pharmacien ou l'équipe soignante doit envisager dans quel secteur l'effet potentiel le plus important des soins pharmaceutiques peut se faire ressentir au sein d'une population de patients donnée. Cela nécessite l'évaluation des besoins, des ressources et des résultats thérapeutiques réalisables.

Énoncé de mission:

La SCHP est la voix nationale des pharmaciens engagés à l'avancement de l'utilisation sécuritaire et efficace des médicaments, et des soins aux patients dans les établissements de santé.



Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

Où sont les patients les plus accessibles?

L'un des facteurs qui peut freiner la prestation des soins pharmaceutiques à des populations de patients, est certainement la difficulté d'accès à des patients particuliers. Par exemple, dans certains établissements, l'accès aux patients au sein d'une unité de soins ambulatoires est difficile et le pharmacien doit consacrer une grande partie de son temps à rencontrer les patients et à recueillir l'information nécessaire. Les bénéfices seront plus grands si le pharmacien consacre tout ce temps et ces efforts à un plus grand nombre de patients. Certes, cet exemple ne s'applique pas à tous les milieux de travail. Il revient à chaque pharmacien de comparer les bénéfices qu'il pourra tirer d'une prestation plus soutenue des soins pharmaceutiques auprès de patients plus facilement accessibles, aux bénéfices qu'il pourra tirer pour la même somme de temps et d'efforts consacrés à des patients relativement moins accessibles. Quelquefois, un investissement initial en temps et en efforts est nécessaire pour améliorer les processus d'accès aux patients, mais cela se traduira par des gains à long terme en matière de soins.

Quels patients ou quels autres professionnels de la santé sont le plus susceptible de donner leur appui?

Si les patients et les professionnels de la santé demandent et reconnaissent les conseils des pharmaciens en matière de soins aux patients, les pharmaciens devraient utiliser cet appui pour maximiser l'effet sur les soins aux patients. Les efforts et les frustrations peuvent être réduits si les patients et les autres membres de l'équipe soignante (personnel infirmier, inhalothérapeutes, nutritionnistes, etc.) sont intéressés à ce que le pharmacien participe aux soins administrés aux patients. Si un patient ou des groupes de patients ne

sont pas intéressés par les services de soins pharmaceutiques, le pharmacien doit en tenir compte lorsqu'il évalue les avantages potentiels d'un investissement soutenu en temps. Bien que les patients ne puissent pas être ignorés, tous les efforts devraient être canalisés vers ceux qui démontrent un intérêt réel à participer à leur prise en charge. Le pharmacien devrait se servir de l'appui qu'il reçoit du patient et de l'équipe soignante, dans la mesure du possible.

L'administration de la pharmacie devrait tirer profit de l'appui que leur offrent les personnes ou les équipes soignantes, pour amorcer une expansion des activités de soins pharmaceutiques.

Qui sont les patients qui ont des problèmes pharmacothérapeutiques connus?

L'effet bénéfique le plus probable de la participation du pharmacien sur l'issue d'un traitement chez un patient survient lorsque ce dernier présente des problèmes pharmacothérapeutiques connus. Les méthodes de détermination des problèmes pharmacothérapeutiques peuvent être aussi simples que la communication des plaintes d'un patient par le bouche à oreille, ou par le truchement de programmes qui permettent d'identifier les problèmes d'origine médicamenteuse ou de fidélité au traitement et de les consigner dans le dossier médical du patient. Le pharmacien doit mettre en place des mécanismes qui permettent aux autres professionnels de la santé de communiquer les informations relatives à l'identification et au suivi des problèmes pharmacothérapeutiques d'un patient. Ces autres professionnels de la santé peuvent servir de mécanisme de ciblage et ainsi réduire le temps et les efforts du pharmacien à l'identification des patients qui nécessitent l'attention de celui-ci. Cependant, le pharmacien devrait aussi utiliser des mécanismes proactifs et indépendants de sélection des patients. Le pharmacien est aussi invité à démontrer sa capacité

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

à ajouter une dimension unique aux soins apportés aux patients, et à la mettre en valeur.

Le service de pharmacie ou l'équipe de professionnels de la santé peut assister le pharmacien dans l'identification des patients les plus à risque, en mettant sur pied des moyens d'identifier les patients qui ont des besoins pharmacothérapeutiques. Grâce à la mise sur pied d'alliances et de moyens de communication avec les autres professionnels de la santé, l'administration de la pharmacie peut rationaliser ses techniques de transfert de l'information, et partant, accroître l'efficacité du pharmacien à sélectionner les bons patients.

Où sont les programmes évolutifs au sein de l'établissement de santé?

Les pharmaciens devraient consacrer leur temps et leurs efforts auprès des populations stratégiques de patients, particulièrement si le nombre de patients ou l'intensité des soins est prévu augmenter dans un avenir très rapproché. Les pharmaciens peuvent maximiser leur impact sur un plus grand nombre de patients, s'ils inscrivent les soins pharmaceutiques dans des programmes de soins globaux aux patients, qui sont à la fois évolutifs, en voie d'expansion et qui obtiennent le soutien des intéressés.

De façon semblable, l'administration de la pharmacie devrait être au courant des «politiques» de l'établissement et des programmes de soins aux patients qui reçoivent l'appui de l'administration de l'hôpital et du personnel médical. En inscrivant les activités de soins pharmaceutiques dans le cadre de tels programmes, la probabilité que les autres professionnels de la santé appuient les pharmaciens dans leurs activités de soins auprès d'un plus grand nombre de patients ne s'en trouve que majorée.

Quels types de mécanismes de cueillette de données sont disponibles?

Le pharmacien devrait utiliser les données qui ont été recueillies par les autres membres de l'équipe soignante, afin de réduire le dédoublement des activités. Par exemple, le dossier médical ou le profil pharmaceutique du patient devrait largement servir à identifier les patients qui risquent le plus d'avoir des problèmes pharmacothérapeutiques. L'utilisation d'ordinateurs permettra aussi le transfert plus efficace des données entre les pharmaciens et les membres d'autres professions. L'administration de la pharmacie peut apporter une aide précieuse en établissant des rapports de travail avec les membres d'autres disciplines au sein de l'établissement et de la communauté, et ainsi permettre le transfert harmonieux des soins entre le milieu hospitalier et le milieu communautaire.

Comment le pharmacien peut-il améliorer la gestion de son temps pour faciliter les soins aux patients?

Le principal facteur qui freine le pharmacien dans la prestation des soins pharmaceutiques à un plus grand nombre de patients est le manque de temps. Chaque pharmacien devrait évaluer ses activités, pour déterminer si chacune d'elles présente un retour sur l'investissement équivalent en temps consacré. Le pharmacien doit se demander si chaque activité peut être réalisée par quelqu'un d'autre qui dispose de plus de temps et qui peut la mener à bien sans pour autant que cela apporte une réduction des soins. L'activité peut-elle être automatisée ou réalisée au moyen de l'électronique? L'activité est-elle nécessaire ou peut-elle être éliminée? En éliminant les activités qui n'ont pas ou peu de valeur, le pharmacien devrait disposer de plus de temps pour s'attarder aux soins des patients. Au nombre des d'activités chronovores qui n'entraînent que peu de bénéfices, sont la participation à des

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

réunions qui ne demandent pas l'intervention du pharmacien, la rédaction de rapports qui ne modifient en rien les soins, la retranscription des données dans le profil pharmaceutique ou le dossier médical du patient, la recherche d'informations dans d'autres dossiers médicaux. Un autre point dont doit tenir compte le pharmacien, est sa participation aux visites en équipe, même lorsque son intervention est minime. En effet, la participation du pharmacien à ces visites multidisciplinaires peut aider les autres professionnels de la santé à comprendre le rôle du pharmacien dans les soins qui sont donnés aux patients. Le pharmacien doit donc comparer l'impact de sa participation à de telles visites à celui de sa participation à d'autres activités. Si les visites en équipe ne constituent pas une méthode efficace d'identifier et de résoudre les problèmes pharmaco-thérapeutiques des patients, il est alors préférable que le pharmacien n'y participe pas et consacre son temps à d'autres activités plus efficaces.

L'administration de la pharmacie doit évaluer l'utilisation du temps du pharmacien, par service ou de façon globale pour tout l'établissement. Si le pharmacien passe son temps à des activités techniques ou à des tâches administratives, la réorganisation de ses activités est alors essentielle. Un examen du système de distribution des médicaments et des activités qui nécessitent l'expertise du pharmacien peuvent servir à identifier les tâches qui peuvent être déléguées à du personnel de bureau, à des techniciens ou aux deux.

Quels sont les réussites et les échecs en matière de soins pharmaco-thérapeutiques?

Lorsque le pharmacien a acquis une certaine expérience de la prestation des soins pharmaceutiques à une population de patients, il doit procéder à l'évaluation de l'impact de ces soins sur l'issue du traitement du patient. Il est contre-indiqué de continuer à investir temps et efforts dans

les soins aux patients qui n'en tireront qu'un bénéfice minime. L'intensité des soins administrés sera différente d'un patient à l'autre et d'une population de patients à une autre, selon leurs besoins et la fréquence et les conséquences potentielles des problèmes pharmaco-thérapeutiques. Le pharmacien ne devrait pas se sentir coupable de ne pas dispenser de soins à une population de patients chez qui cela ne ferait aucune différence remarquable. Si les soins administrés ont eu un effet notable sur les issues thérapeutiques d'une population de patients donnée, le pharmacien devrait envisager accorder plus de temps et d'efforts aux soins dispensés à cette population de patients. Le pharmacien devrait évaluer l'effet que peut avoir une interruption ou une diminution des soins à une population de patients donnée, afin d'accorder l'attention à une population chez laquelle on a identifié des besoins précis.

L'administration de la pharmacie doit également mettre en place un système d'assurance de la qualité qui permet de s'assurer que les patients qui ont la chance de tirer le plus grand avantage des soins sont bien ceux qui reçoivent des soins de la part de ressources limitées en pharmacie. La redistribution des ressources est appropriée lorsque des secteurs de pratique non efficiente ont été identifiés.

Conclusion

Les facteurs et les points ci-dessus devraient s'appliquer à tous les pharmaciens dans tous les milieux de travail, et pourront guider le pharmacien dans sa quête d'optimiser l'impact des soins qu'il administre aux patients en fonction des efforts qu'il investit. L'importance relative accordée à un facteur donné variera d'un établissement à l'autre, d'un pharmacien à l'autre, d'un moment à l'autre, et même d'une unité de soins à l'autre au sein d'un même établissement. En essayant de déterminer l'endroit où l'impact le plus grand peut être réalisé

Document d'information sur l'optimisation de l'utilisation de ressources limitées dans la prestation des soins pharmaceutiques

au moyen des ressources disponibles (pharmaciens, temps, expertise, accès, etc.), chaque pharmacien et chaque administrateur de pharmacie peut élaborer une méthode de prestation des soins pharmaceutiques qui a le plus de chance de réussir.